

*Ambassade
de la République Algérienne
Démocratique et Populaire
Prague*



سَفَارَة
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
براغ

COMMUNIQUE

SERVICE NATIONAL

Dans le cadre de la poursuite des mesures de régularisation de la situation vis-à-vis du Service National, l'Ambassade de la R.A.D.P à Prague invite les ressortissants algériens, immatriculés auprès de ses services, nés entre le **1^{er} Janvier 1985 et le 31 Décembre 1987** (classes **2005-2006-2007**) à prendre attache dans les plus brefs délais avec la section consulaire, pour la régularisation de leur situation, munis des documents ci-après :

1. La carte d'immatriculation consulaire
2. Un extrait de naissance n° 12
3. Deux (02) photos d'identités
4. Une copie du certificat de scolarité, du diplôme ou de l'attestation d'abandon des études.

